

FAIRE ENTRER L'ÉCOLE DANS L'ÈRE DU NUMÉRIQUE



Une ambition
pour la refondation
de l'École

Jeudi 13 décembre 2012



ministère
éducation
nationale





ministère
Éducation
nationale



FAIRE ENTRER
L'ÉCOLE DANS L'ÈRE
DU NUMÉRIQUE



Sommaire

Des services à destination des élèves et des enseignants

Permettre aux élèves d'apprendre plus efficacement grâce au numérique

1

Proposer un accompagnement adapté aux élèves en ayant le plus besoin

3

Des services à destination des enseignants

Permettre aux enseignants d'être acteurs du numérique éducatif

5

Faciliter l'orientation des enseignants dans le choix de ressources numériques

7

Des services à destination de la communauté éducative

Aider les parents à accompagner la scolarité de leurs enfants

9

Simplifier les démarches administratives

11

Garantir à tous l'accessibilité de l'École

12

L'ENT, clé de voûte de projets numériques d'établissement fédérateurs

Poursuivre le déploiement des espaces numériques de travail (ENT)

13

Actions prévues pour pérenniser l'entrée de l'École dans l'ère du numérique

Mettre les enseignants, les personnels d'encadrement et les chercheurs au cœur du développement des usages du numérique

15

Renforcer les relations partenariales avec les collectivités territoriales

17



Permettre aux élèves d'apprendre plus efficacement grâce au numérique

Objectif 2017 : des ressources numériques pédagogiques facilement accessibles

- Reliées aux programmes scolaires, avec des entrées simples par niveau et discipline, ces ressources seront proposées pour que les élèves, en autonomie ou avec l'aide d'un adulte, puissent les consulter, pour approfondir l'enseignement dispensé en classe
- Ces ressources numériques de qualité permettront également une ouverture artistique et scientifique
- Ces ressources seront prioritairement libres



▶ Une collection de ressources numériques et de films d'animation pédagogiques sur les points clés du programme du primaire, accessible en ligne

Septembre
2013

- Mise en ligne par le CNDP de ressources numériques sur les apprentissages des fondamentaux
- Création par le CNDP d'une collection de films audiovisuels accessibles en ligne gratuitement et libres de droit :
 - sur des points clés des enseignements fondamentaux : apprendre à lire, dire et écrire ; aborder autrement la géométrie, la résolution des problèmes en mathématiques, etc.
 - sur des enseignements d'ouverture, concernant :
 - l'éducation civique : valeurs républicaines, égalité femmes/hommes, respect entre les générations, entraide et coopération, vivre ensemble
 - la connaissance du monde
 - l'éducation artistique et culturelle

▶ Un accès en ligne à des sujets et éléments de correction du brevet des collèges et du bac des 3 dernières années, pour les filières générales, technologiques et professionnelles

Janvier
2013

Proposer aux élèves un accès gratuit aux sujets des épreuves, puis à des éléments de correction du brevet des collèges et du baccalauréat, pour faciliter la préparation aux examens

Aider les enseignants dans la préparation des devoirs en cours d'année et orienter les élèves sur les attendus des épreuves



- Mise en ligne sur le portail Éduscol (eduscol.education.fr) de sujets et éléments de correction des trois dernières années (pour les épreuves non modifiées), concernant le brevet des collèges, le baccalauréat général, technologique et les filières du baccalauréat professionnel suivies par le plus d'élèves
- Dès janvier 2013 : accès aux sujets d'examen depuis un formulaire de recherche sur le portail Éduscol et possibilité de les télécharger en format PDF
- Progressivement, à partir de septembre 2013 :
 - élargissement du périmètre à l'intégralité des baccalauréats professionnels et aux concours généraux
 - en collaboration avec les corps d'inspection, ajout d'éléments de correction
 - création de liens pour les enseignants, renvoyant vers des contenus en rapport avec les sujets : définition des épreuves, scénarios pédagogiques sur les thèmes posés en examen, etc.



Septembre 2013

Une offre de services en ligne accessible à tous pour l'apprentissage de l'anglais en primaire, *English for Schools*, proposée à toutes les écoles

- Deux sites internet proposant des univers cohérents et imbriqués :
 - l'un à destination des élèves de primaire, *English for Pupils*
 - l'autre à destination des enseignants, *English for Teachers*
- Des ressources numériques ciblées et adaptées aux 8-10 ans
- Une approche originale, ludique et interactive faisant appel à des ressources du web en anglais, préalablement sélectionnées puis éditorialisées
- Un dispositif en ligne innovant et au cœur de l'actualité, proposé par le CNED

CE2 - CM1 - CM2
Rentrée 2013
Anglais
Elèves
Enseignants
Accès libre
100 % en ligne



Le meilleur du web anglophone pour tous les élèves

Des contenus éditorialisés, en accès libre pour les enfants et leurs parents, et mobilisables en classe ou à distance

Favoriser l'apprentissage de l'anglais par les enfants

Faciliter le travail de préparation des cours pour les enseignants

Développer l'envie d'apprendre l'anglais



Tout pour faciliter l'apprentissage de l'anglais en primaire

Des contenus, des fiches pratiques, des conseils et des pistes d'utilisation pédagogique en classe des ressources d'*English for Pupils*

Septembre 2013

Une télévision connectée pour créer et diffuser des contenus produits par les lycées dans le cadre de l'éducation aux médias et à la culture numérique

- Rendre les lycéens auteurs de contenus en lien avec les programmes scolaires pour leur permettre d'avoir une approche critique des médias numériques en étant eux-mêmes producteurs d'informations

Objectif 2017 : un service d'échange entre enseignants et élèves en prolongement de la classe

- Des espaces de travail partagés entre les enseignants et leurs élèves seront progressivement déployés, accessibles en classe, dans l'établissement, mais aussi à domicile. Ils trouveront leur place dans la stratégie d'évolution des ENT (cf. page 13)
- Ces espaces permettront aux enseignants de mettre en ligne et partager avec leurs élèves des documents en appui du cours. Ces ressources permettront aux élèves de réviser, de s'entraîner, de s'évaluer, et d'approfondir le cours
- Si le numérique doit permettre une interactivité plus grande entre l'enseignant et ses élèves, cette interactivité doit rester maîtrisée et compatible avec l'activité des enseignants



Proposer un accompagnement adapté aux élèves en ayant le plus besoin

Objectif 2017 : une offre d'accompagnement personnalisé pour les élèves en difficulté

- Une offre d'accompagnement personnalisé pour les élèves en difficulté, mobilisant le numérique, sera progressivement développée et mise en place
- Cette offre d'accompagnement sera proposée dans le cadre des établissements et assurée avec le concours des équipes pédagogiques
- Le dispositif numérique mobilisé mettra à disposition des élèves des rappels du cours, des exercices et des modules de soutien permettant de personnaliser les activités de l'élève et de cibler l'accompagnement sur ses besoins
- Pour les élèves bénéficiaires du service, les ressources seront également disponibles de façon permanente, y compris depuis le domicile

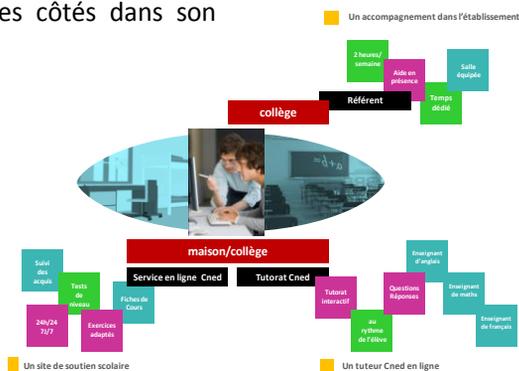
Un service d'accompagnement personnalisé pour les élèves de 6^e des établissements d'éducation prioritaire, en français, mathématiques et anglais

Septembre 2013

- Un accompagnement individualisé et personnalisé proposé à environ 30 000 élèves en difficulté dans le cadre de l'établissement, dans une logique d'égalité des chances
- Une volonté de rendre l'élève acteur et autonome, en lui permettant d'utiliser un service en ligne et lui assurant la présence d'un référent à ses côtés dans son établissement

Un dispositif d'accompagnement en 3 volets proposé par le CNED :

- un **accompagnement dans l'établissement** par un référent qui prend en charge et encadre le groupe d'élèves sur des plages horaires spécifiques, dans une salle équipée d'ordinateurs ou de tablettes et d'une connexion internet
- un **dispositif en ligne, accessible 7j/7, 24h/24, regroupant un ensemble de parcours personnalisés interactifs**, adaptés au niveau, aux difficultés et aux besoins de chaque élève
- En complément, possibilité de bénéficier de l'accompagnement d'un **enseignant tuteur du CNED via un service d'échanges en ligne**



Objectif 2017 : une meilleure accessibilité pour les élèves en situation de handicap

- Dans le cadre du service public de l'enseignement numérique, une attention particulière sera portée à l'accessibilité des offres pour les élèves en situation de handicap. Le ministère veillera également à ce que toutes les productions pédagogiques à destination des élèves et des enseignants soient accessibles





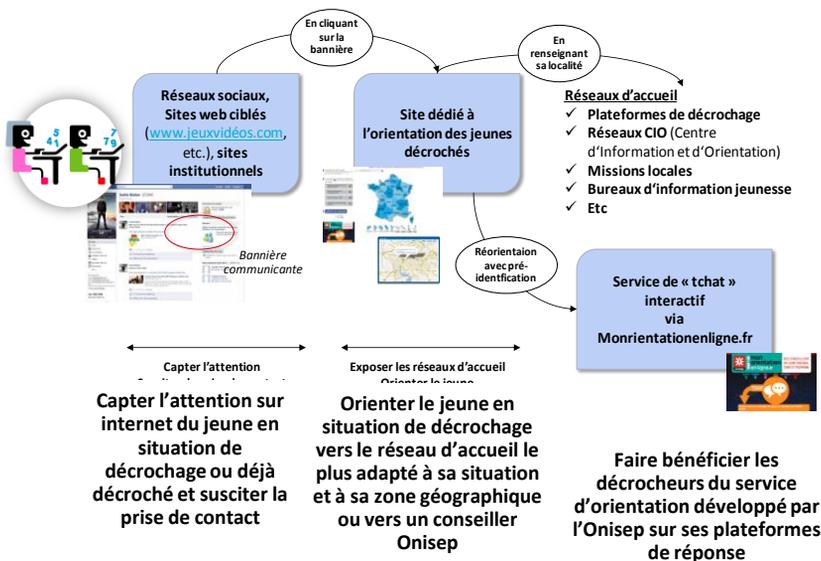
Objectif 2017 : une mobilisation du numérique pour contribuer à la lutte contre le décrochage

- Des actions seront conduites sur les réseaux sociaux et des sites partenaires pour capter l'attention des jeunes en situation de décrochage (jeunes quittant le système scolaire sans diplôme) et les informer des services dont ils peuvent bénéficier
- Des outils de communication attractifs et adaptés seront proposés pour favoriser la prise de contact des élèves décrochés avec les plateformes de suivi déjà existantes
- Des actions destinées aux professionnels en charge de la lutte contre le décrochage seront également mises en place, ainsi qu'un service de géolocalisation des solutions à proposer aux décrocheurs



Un service en ligne d'orientation pour les jeunes en situation de décrochage scolaire

1^{er} trimestre 2013



- Un site web dédié à l'orientation des décrocheurs, bénéficiant du savoir-faire en matière de géolocalisation de l'Onisep et conduisant le décrocheur jusqu'au lieu d'accueil le plus proche et le mieux adapté à ses besoins, sans tenir compte des frontières administratives habituelles
- Une campagne de communication sur les réseaux sociaux et des sites très fréquentés par les jeunes, avec des contenus adaptés et scénarisés, visant à diriger le jeune décroché vers un site web dédié facilitant sa prise en charge par un réseau d'accueil ou un conseiller

- Un service interactif proposé par l'ONISEP, sous la forme d'un site web puis d'une application mobile, en lien avec le service de géolocalisation des points d'accueil
- Un service de « tchat » permettant de conserver l'anonymat
- Un ancrage territorial renforçant les liens de proximité avec les régions, les académies et les réseaux d'accueil, assurant une égalité de traitement sur tout le territoire, et permettant d'apporter une réponse rapide et précise aux sollicitations des usagers (décrocheurs, familles et personnes en charge de leur accompagnement)



Permettre aux enseignants d'être acteurs du numérique éducatif

Objectif 2017 : un « Campus numérique » pour favoriser la formation aux usages du numérique et la rénovation des pratiques pédagogiques

- Ce « service en ligne » de formation des enseignants, intégré aux offres des ESPE ou complémentaire de celles-ci, proposera des modules et parcours de formation initiale et continue, des ressources et des services, ou encore des éléments de préparation aux concours de recrutement des enseignants
- Il contribuera au développement des compétences des enseignants en matière d'utilisation technique et pédagogique des outils et ressources numériques (formation au numérique) et mobilisera le numérique pour leur offrir de nouvelles modalités de formation (formation par le numérique)
- Il sera mobilisable « à la carte » et sous différentes formes : accès en autonomie par les enseignants et les personnes se destinant à ce métier ; mobilisation par les ESPE pour la formation initiale des étudiants ; utilisation dans le cadre de la formation continue. Les formations en ligne pourront également faire l'objet d'un accompagnement ou d'un tutorat en présentiel
- Des entrées spécifiques concerneront les personnels de direction et d'encadrement (direction des établissements et corps d'inspection)



Un premier jeu de modules de formation en ligne, préfigurant un « Campus numérique »

Septembre
2013

- Ces modules de formation pourront être mobilisés pour des formations à distance ou en présentiel



Objectif 2017 : un réseau professionnel des enseignants, espace d'échange et de co-construction entre pairs

- Ce réseau social, développé par le CNDP, facilitera la mise en réseau des enseignants et leur permettra de co-élaborer et de partager des contenus et services pédagogiques numériques, mais aussi échanger sur leurs pratiques et usages et de collaborer autour de projets communs. Il permettra l'animation de communautés
- Les pratiques et ressources présentant une plus-value pédagogique particulière pourront être diffusées plus largement sur les sites institutionnels nationaux et académiques



Dès 2013 des enseignants et personnels d'encadrement seront associés à sa conception, pour une mise en service à la rentrée 2014





Faciliter l'orientation des enseignants dans le choix de ressources numériques

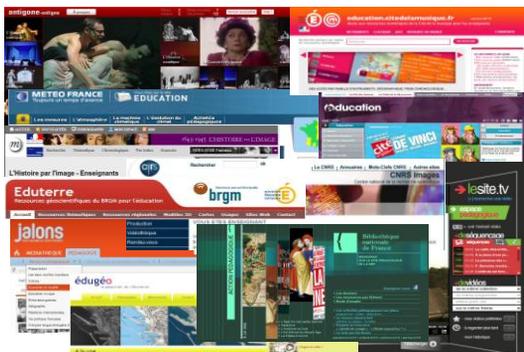
Objectif 2017 : une offre de contenus et services numériques facilitant les apprentissages

- Des ressources, s'appuyant sur les derniers résultats de la recherche, permettront d'aborder autrement les notions et concepts que les élèves ont traditionnellement des difficultés à comprendre
- Ces ressources seront conçues pour être aisément mobilisables et personnalisables par les enseignants. Elles pourront être intégrées à des séquences pédagogiques dans diverses situations : dans un cours magistral, dans un temps de travail en sous-groupe ou pour une individualisation de l'apprentissage. Elles permettront de faire participer activement les élèves et de développer leur autonomie
- Des scénarios pédagogiques, associés aux ressources, permettront aux enseignants de les exploiter pleinement
- La priorité sera donnée aux apprentissages fondamentaux et à l'enseignement des langues vivantes



Un meilleur accès aux ressources numériques des grands établissements publics culturels et scientifiques

Septembre 2013



- Des ressources de nombreux établissements, dans un affichage harmonisé, permettant une identification simple par les enseignants et les élèves
- Des pistes d'utilisation pédagogique des ressources, des outils et des services, en ligne ou en téléchargement, adaptés aux besoins des élèves et respectant la liberté pédagogique des enseignants
- Des ressources aisément accessibles : directement lorsqu'elles sont gratuites et sans authentification, ou bien via les ENT des établissements lorsqu'il faut une authentification et des échanges de données à caractère personnel (à défaut via les sites des partenaires ou de leurs distributeurs) pour respecter la réglementation de la CNIL

Fédérer l'offre pour les élèves et enseignants

Proposer à tous les établissements scolaires, gratuitement ou à faible coût, des ressources numériques adaptées aux besoins

Assurer l'égalité d'accès à la culture, aux savoirs, via un accompagnement numérique pédagogique

Simplifier l'utilisation des ressources et favoriser la mutualisation des bonnes pratiques

Faciliter l'éducation aux usages du numérique et la production numérique des élèves





Objectif 2017 : un portail de référence de ressources numériques pédagogiques dédié aux enseignants

- Ce portail permettra aux enseignants d'accéder à des informations sur des ressources numériques pédagogiques de qualité, conformes aux programmes, publiques et gratuites, existant pour leur niveau et discipline et de partager leurs avis sur ces ressources
- Des scénarios pédagogiques, associés aux ressources, donneront aux enseignants des pistes d'utilisation en classe
- La qualification de ces ressources et la création de ces scénarios pédagogiques mobiliseront les enseignants dans une logique collaborative





Aider les parents à accompagner la scolarité de leurs enfants

Objectif 2017 : des ressources numériques pour aider les parents à devenir acteurs de la progression scolaire de leur enfant

- Cette offre vise à aider les parents à mieux comprendre le système éducatif et les modes d'apprentissage
- Elle donnera aussi accès à des informations et à des services concernant les programmes scolaires, l'orientation, etc.



Un dispositif interactif sur l'apprentissage de la lecture, pour les parents d'élèves de CP et les jeunes enseignants, accessible sur education.gouv.fr et cndp.fr



▼ Côté parents

Les accompagner par des explications sur les mécanismes et les temps d'apprentissages, les informer sur ce qui se passe en classe, et leur permettre de comprendre le déroulement de l'année clé qu'est le cours préparatoire

▼ Côté profs

Les accompagner, en particulier les futurs et jeunes enseignants, sans être normatif, en apportant des éclairages réalisés par des spécialistes sur la pédagogie liée à l'apprentissage de la lecture

Des vidéos, extraits de séances de classes, illustrant les divers domaines de l'apprentissage de la lecture (compréhension, écriture, etc.)

Des témoignages d'enseignants, parents, chercheurs, experts et psychologues scolaires

Des extraits d'articles et d'ouvrages pédagogiques, des images d'archives sur la lecture à l'école de 1880 à nos jours

« Lire... une année d'apprentissage de la lecture au CP »

Environ 3 heures de séquences filmées dans 2 classes de CP, en ligne et en libre accès

Plusieurs types de contenus pour que les usagers se construisent des parcours personnalisés



Objectif 2017 : des espaces partagés pour renforcer les liens entre les familles et l'établissement

- Concernant la vie pédagogique et la vie scolaire, ces espaces permettront de faciliter la collaboration des équipes pédagogiques, et l'association des parents pour le suivi de l'élève
- Le développement de ces services s'appuiera sur une politique renouvelée de mise en place des espaces numériques de travail, qui doivent être systématiquement intégrés dans le projet d'établissement. Ces services concernent le cahier de texte numérique, les espaces d'échange enseignants-parents et dédiés aux projets et à la vie de l'établissement, les services « vie scolaire », etc.
- Chaque école et établissement scolaire devra disposer d'un site web d'information donnant aux parents des informations sur le quotidien de la vie scolaire : absence de professeurs, cantine scolaire, liste de fournitures scolaires demandées, etc.



Simplifier les démarches administratives

Objectif 2017 : des téléservices (e-administration) pour simplifier les démarches administratives des parents et personnels des établissements

- La dématérialisation des démarches administratives offrira aux familles, aux chefs d'établissement et aux enseignants une flexibilité lors des temps forts de l'année (inscriptions, choix des options, etc.)

Une dématérialisation de la procédure d'inscription au lycée, pour simplifier la vie des familles et des chefs d'établissement



- Proposition d'un service en ligne, permettant aux parents de :
 - consulter la notification de la décision d'affectation
 - confirmer ou refuser l'inscription dans le lycée désigné
 - formuler des souhaits pour les enseignements d'exploration et les enseignements facultatifs
 - mettre à jour la fiche de renseignements administratifs
- Ce service permettra également le suivi des inscriptions des élèves et l'importation des dossiers complétés par les chefs d'établissement de collège et de lycée





Garantir à tous l'accessibilité de l'École

Objectif 2017 : une meilleure accessibilité des services pour les enfants en situation de handicap et leurs familles

- Des services d'information seront spécifiquement dédiés aux familles de jeunes en situation de handicap



Une offre en matière d'orientation, accessible aux élèves en situation de handicap sur Smartphone

Janvier
2013

- Création d'un site mobile et d'une application sur Smartphone, accessibles aux élèves, parents et équipes éducatives, personnes aveugles et malvoyantes incluses, grâce à l'utilisation d'un lecteur d'écran restituant de façon orale les contenus du site
- Cette offre contient :
 - des informations sur les formations ante et post-bac, les métiers, les établissements, ainsi que des témoignages sur ces sujets
 - une recherche dédiée pour les jeunes en situation de handicap, permettant de trouver les structures d'accueil en collège, en lycée, ou en établissement médico-social, et les organismes d'aide (maisons départementales des personnes handicapées, associations spécialisées, centres de ressources, etc.)



Poursuivre le déploiement des espaces numériques de travail (ENT)

L'espace numérique de travail, un cadre simple et sécurisé pour les usages numériques au sein de l'établissement

- L'ENT recouvre un **ensemble de services numériques pour la communauté éducative de l'établissement** (enseignants et autres personnels, élèves, parents), rassemblés dans un **portail unique et sécurisé**, accessible par internet :
 - des services pédagogiques (cahier de texte numérique, espaces de travail et de stockage de documents partagés entre élèves et enseignants, outils collaboratifs, etc.)
 - un accès à des ressources pédagogiques numériques personnalisées
 - des services de vie scolaire (notes, absences, emplois du temps, agendas, etc.)
 - des services de communication (messagerie, information des personnels et familles, etc.)
- Il permet de simplifier la vie numérique de l'établissement et les démarches des usagers, grâce à une identification unique et au regroupement des services dans un même endroit
- Il **garantit la confidentialité des données personnelles**, dans le respect des exigences de la CNIL
- Il constitue un **outil commun qui lie et relie la communauté éducative**

Plus qu'un outil, l'ENT est un véritable projet collectif pour l'établissement, libre de personnaliser les services en fonction de ses besoins

Un déploiement à grande échelle des ENT fondé sur un partenariat entre les académies, les collectivités locales et les établissements

- Plus de **4 000** lycées et collèges, soit environ 25 % des établissements publics et privés, disposent à la rentrée 2012 d'un espace numérique de travail : ils offrent ainsi à près de **6 millions d'usagers** (élèves, enseignants, parents, personnels administratifs, techniques et d'encadrement) un bouquet de services numériques
- **63 départements et 19 régions ont prévu à ce jour de généraliser l'ENT** à l'ensemble des établissements de leur territoire (respectivement collèges et lycées) **d'ici 2014**
- Les projets de mise en place d'ENT dans le **1^{er} degré**, encore peu nombreux, se développent avec une demande forte des collectivités locales
- Les dispositifs de suivi et d'évaluation montrent que **les usages se développent** progressivement, avec une utilisation importante des ENT mis en place depuis plusieurs années

Une généralisation des ENT dans un cadre renouvelé et cohérent avec la stratégie numérique

Une collaboration plus étroite avec les collectivités, y compris dans le 1^{er} degré

- Une association plus importante des collectivités au pilotage national des ENT (politique ENT et cadre technique et juridique), au sein d'une gouvernance partagée
- Un appui aux collectivités pour équiper plus simplement et pour un coût moindre les écoles (1^{er} degré) de solutions ENT adaptées grâce à une incitation au développement des solutions libres, via un partenariat avec l'UGAP et des appels à projets
- Un effort conjoint académies-collectivités-ministère pour relancer les quelques projets ENT aujourd'hui en difficulté

Un partenariat renouvelé avec la CDC

- Un partenariat confirmé entre l'éducation nationale et la Caisse des dépôts et consignations sur le développement des ENT
- En particulier, une contribution de la CDC pour simplifier l'accès aux ressources numériques pédagogiques et personnalisées (contenus et services) depuis l'ENT

Un développement des potentialités pédagogiques des ENT

- Un accent mis sur la contribution de l'ENT aux projets d'établissement et aux projets académiques
- Une extension des services offerts par les ENT et leur déclinaison pour le 1^{er} degré
- Un objectif d'enrichir les services et ressources disponibles dans ou via l'ENT, pour favoriser son usage en classe et en dehors

Une implication plus forte des parents

- Une information en amont des parents lors des projets de déploiement d'un ENT dans l'établissement
- Une formation des parents à l'usage des ENT

Une plus grande interopérabilité des ENT

- Des évolutions du schéma directeur national, pour renforcer l'interopérabilité et prendre en compte les évolutions technologiques

► Un travail collectif au 1^{er} semestre 2013

Jun
2013

- Un cycle de travail entre tous les acteurs des ENT (académies, collectivités territoriales, CDC, fournisseurs et éditeurs, etc.) sera organisé au 1^{er} semestre 2013. Il permettra de stabiliser une vision partagée de l'ENT et de renforcer la convergence des projets

Mettre les enseignants, les personnels d'encadrement et les chercheurs au cœur du développement des usages du numérique

L'ambition à horizon 2017

- **Enseigner en classe avec le numérique :**
 - renforcer la prise en compte du numérique dans les programmes scolaires
 - faire acquérir aux élèves de nouvelles compétences pour comprendre le monde numérique et maîtriser ses outils ; renforcer le recours au numérique pour l'éducation au bon usage et au traitement critique des informations numériques, et pour favoriser les travaux de groupe et l'entraide entre élèves
 - faire évoluer les examens, dans leurs contenus et modalités, afin d'y renforcer la place du numérique, sur la base des enseignements qui seront tirés des expérimentations en cours
- **Inscrire le numérique dans les formations initiales et continues des enseignants pour rénover les pratiques pédagogiques et, en priorité :**
 - renforcer la formation au numérique en formation initiale
 - inciter au recours à la formation par le numérique, lors des périodes de stages et en formation continue, pour sensibiliser à l'apprentissage à distance et favoriser une mise en réseau des futurs enseignants, notamment par discipline
- **Sensibiliser et former les personnels d'encadrement au numérique**
- **Mettre à disposition des contenus numériques pédagogiques de haute qualité**
- **Faciliter la production et le partage de contenus pédagogiques par les enseignants**
- **Valoriser les enseignants s'impliquant dans l'accompagnement au déploiement du numérique**
- **Développer des programmes de recherche en faveur des pratiques pédagogiques innovantes et de l'évaluation de l'impact du développement du numérique à l'École**



Des premières réalisations concrètes dès 2013

2013

- **Renforcement de la formation des enseignants au numérique**
 - Évolution de la certification dans la formation des enseignants (C2I2E), dans une logique de plus grande professionnalisation, en organisant une certification en établissement pendant le stage
 - Formation de 5 000 enseignants qui n'ont pas suivi le C2I2E en formation initiale
 - Mise en place d'un plan massif de formation disciplinaire pour former 150 000 enseignants sur 2 ans, s'appuyant sur les inspecteurs pédagogiques régionaux (IPR)
 - Mise en place d'un plan de formation national dédié aux référents numériques
 - Développement des formations à l'attention des formateurs, des référents académiques

- **Intégration du numérique dans les programmes scolaires**
 - Extension progressive d'une option "sciences du numérique" dans l'éventail des options proposées en terminale générale et technologique
- **Promotion du recours à la formation des enseignants par le numérique**
 - Mise à disposition de modules de formation à distance, en formation initiale et continue, dans le cadre d'un « Campus numérique »
- **Sensibilisation et formation des personnels d'encadrement**
 - Développement des formations à destination des personnels d'encadrement, corps d'inspection et des directeurs d'école et chefs d'établissement
 - Promotion de l'inscription du numérique dans les projets d'établissement
 - Proposition aux chefs d'établissement d'éléments pour évaluer la mise en œuvre de leur politique numérique
- **Valorisation des enseignants s'impliquant dans l'accompagnement du déploiement du numérique**
 - Prise en compte de cet investissement dans les promotions et évolutions de carrière
- **Incitation à la recherche en faveur des pratiques pédagogiques innovantes**
 - Dans le cadre d'un travail conjoint avec le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et dans la perspective de la mise en place des ESPE, renforcement des liens entre formation et recherche pour apporter des réponses aux questions d'ordre pédagogique, technologique, économique et sociologique soulevées par le développement du numérique à l'École et plus largement dans les pratiques des jeunes
 - Conduite de travaux interdisciplinaires en mobilisant les sciences cognitives, de l'éducation, et de l'information et de la communication, la sociologie, la didactique des disciplines, les neurosciences et différentes branches de l'informatique
 - Mise en place d'une politique d'incitation à la recherche sur le numérique éducatif, par le soutien à des projets de recherche sur des thèmes prioritaires
 - Accroissement du rôle de la recherche dans l'observation critique des usages et dans l'évaluation des pratiques pédagogiques s'appuyant sur des ressources numériques
 - Organisation de séminaires universitaires sur ces sujets (Ifé, EHESS, etc.)



Renforcer les relations partenariales avec les collectivités territoriales

L'ambition à horizon 2017

- Coordonner les actions des différents acteurs territoriaux en charge de la mise en œuvre de la politique éducative autour d'une gouvernance territoriale dédiée au sujet du numérique à l'École
- Construire un partenariat avec les collectivités territoriales incluant la politique d'équipement et de maintenance des matériels numériques en relation avec la politique de formation et de contenus numérique de l'État
- Développer des collaborations avec la Caisse des dépôts et consignations et l'UGAP, pour faciliter les acquisitions d'équipement et de services de maintenance et l'accès au très haut débit
- Mobiliser des fonds européens du FEDER et des « Investissements d'avenir » en cofinancement des projets des collectivités territoriales

▶ Des premières réalisations concrètes dès 2013

2013

- **Clarification des rôles et responsabilités et mise en place d'une gouvernance territoriale**
 - Clarification dans le projet de loi de la répartition des compétences entre l'État et les collectivités territoriales
 - Mise en place d'une gouvernance conjointe ministère de l'éducation nationale et collectivités, en charge de la coordination des actions en faveur du développement du numérique
- **Conclusion de partenariats avec l'UGAP pour répondre aux difficultés des communes face au choix de solutions d'équipements numériques et faciliter l'acquisition et la maintenance d'équipements numériques éducatifs**
 - **Proposition d'une offre globale d'équipement et de prestations associées pour les écoles primaires au printemps 2013**
 - Proposition d'une offre globale, selon plusieurs configurations de matériels possibles, pour répondre aux choix des enseignants et comprenant d'une part des surfaces interactives, des ordinateurs ou des tablettes ; et, d'autre part, un ensemble de prestations indispensables pour un usage simple, régulier et durable des équipements par les élèves et les enseignants
 - Réalisation de prestations couvrant la livraison unique et l'installation des équipements, une aide à la prise en main par les enseignants, une maintenance dans des délais raisonnables, un numéro de service après-vente unique pour tous les équipements et une garantie optionnelle de remplacement des matériels
 - Proposition d'un accompagnement systématique des enseignants du 1^{er} degré sur les usages pédagogiques pouvant être développés, avec leurs élèves, à partir des matériels qui leur sont proposés. En option, un accompagnement plus personnalisé sera proposé pour les enseignants, voire les parents, de l'école nouvellement équipée
 - **Développement d'une solution ENT « clé en main » (service et accompagnement) pour le 1^{er} degré, pour 2014**
 - Proposition d'une offre d'ENT « complète » permettant à une commune d'accéder simplement à ce type de services, quel que soit le nombre d'élèves, et accompagnée de prestations permettant à la commune d'adapter cette solution d'ENT à ses propres besoins

■ Aide aux collectivités pour s'équiper et se doter des services numériques indispensables à l'École de demain, grâce à la convention avec la Caisse des dépôts et consignations (CDC) sur le numérique au service des nouvelles ambitions pour le 1^{er} degré

Le très haut débit sera bientôt une condition absolue pour un développement des usages dans les classes pour exploiter toutes les potentialités du numérique (visioconférences pour l'apprentissage des langues ou pour le soutien scolaire, manuels scolaires numériques, ressources culturelles et audiovisuelles, etc.). Le THD participe de l'attractivité des territoires et assure un égal accès de tous les écoliers aux ressources pédagogiques

– Appui de la CDC aux collectivités pour déployer le très haut débit dans les écoles

- Incitation au raccordement des écoles au THD, en particulier en zones rurales
- Promotion de la prise en compte du raccordement des écoles au sein de toutes les instances élaborant les schémas d'aménagement numérique dont la CDC est partie prenante

– Appui de la CDC à l'émergence de structures de mutualisation pour faciliter le déploiement du numérique

- Incitation par la CDC en association avec les représentants des collectivités, à la mise en place de modalités efficaces pour mutualiser les infrastructures et services numériques entre les écoles, et limiter les moyens dédiés localement aux usages numériques
- Appui aux communes, notamment de petites tailles et requérant des compétences techniques, pour élaborer les structures de mutualisation qui leur permettront de mener à bien les projets pour équiper leurs écoles

– Appui de la CDC au développement des services et usages numériques à l'École

- Participation de la CDC, pour une plus grande accessibilité des ressources via les ENT, aux travaux menés par le ministère autour de la création d'un cadre sécurisé pour les données dont sont responsables les acteurs du numérique éducatif
- Appui à la mise en place d'expérimentations autour de collèges numériques pilotes, pour étudier l'impact du raccordement au réseau de fibre optique sur tous les usages numériques de l'établissement, dans une optique de généralisation

■ Incitation à la mobilisation des fonds européens FEDER en cofinancement de grands projets numériques pour les communes fiscalement défavorisées

- Soutien de la priorité numérique du ministère, en incitant les académies à se rapprocher des collectivités pour construire des projets éligibles au FEDER (dans le cadre du pacte pour la croissance et l'emploi en 2013 et dans la perspective de la nouvelle programmation 2014-2020)
 - Accélération des projets en cours dans de nombreuses académies qui n'ont pas encore bénéficié de cette source de financement, via l'identification par les recteurs et préfetures de région (SGAR) des fonds pouvant leur être alloués
 - Création d'une cellule d'appui au ministère pour assister les rectorats constituant des demandes de financement FEDER
 - Conception en partenariat avec les collectivités territoriales, les préfetures de région et le rectorat, de nouveaux projets numériques pour le déploiement du très haut débit et des ENT, la mise en œuvre de services numériques pédagogiques, l'accompagnement du développement des usages du numérique éducatif ou encore la dotation en matériels pour un équipement collectif ou individuel (élèves), qui pourront être soumis en 2013



ministère
Éducation
nationale



FAIRE ENTRER
L'ÉCOLE DANS L'ÈRE
DU NUMÉRIQUE

